

1867 Frs. Côté.

1868 Eloi Rioux fils.

A cette élection de marguilliers trois Eloi Rioux signent aux registres et l'on dirait qu'un seul a signé pour tous, tant les trois signatures se ressemblent.

1869 Felix Rioux.

1870 Pierre Roy.

1871 Jos Rioux fils d'Ignace.

1872 Hyppolite Rousseau

1873 J. B. Lavoie (mort huissier)

1874 Anselme Métayer.

1875 Abraham Gagnon.

1876 Edouard Bellézillé.

1877 Eloi Rioux.

Ce dernier refuse la charge comme étant incompatible avec celle de maire de la paroisse. M. Nap. Rioux s'y objecte. On se décide à consulter sir Hector Langevin et trois autres de ses confrères du barreau de Québec qui décident que M. Rioux (Eloi) peut se prévaloir de sa charge de maire pour refuser d'être nommé marguillier.

M. Maximin Larrivée le remplace.